

Consultation électronique de
l'Assemblée Générale CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes
du 17 mars 2021

Extrait des délibérations

MARCHE N° 2069R15AO

INTITULE : FOURNITURE ET DEPLOIEMENT DES EQUIPEMENTS POUR LE DATACENTER MUTUALISE DES CCI DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES : STOCKAGE, SERVEURS, SAUVEGARDES, ET SOLUTION CLOUD DE SAUVEGARDE

La CCIR a lancé un appel d'offres en vue de renouveler les équipements matériels et logiciels du datacenter régional mutualisé pour les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ce marché prévoit une solution de location avec option d'achat des équipements et d'y associer une solution cloud de sauvegarde.

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande, sans minimum ni maximum, d'une durée de 5 ans.

La Commission des marchés s'est réunie le 26 février 10 mars 2021 pour émettre un avis sur le projet de marché.

Vu le compte-rendu de la procédure, l'analyse du marché et les critères de choix des offres, la Commission des marchés a émis un avis favorable à l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots.

Le marché a été attribué selon les conditions suivantes :

LOT 1 : Remplacement des infrastructures de stockage, serveur et solution de sauvegarde

A la société ANTEMETA (69) pour un coût annuel de location de 69 500 € HT.

Ce marché permet de réaliser une économie de 20,9 % par an, par rapport à l'ancien marché.

LOT 2 : Sauvegarde Clou Office 365

A la société SCACICOMP (92) pour un coût annuel de 33 242 € HT.

Ce marché permet de réduire le coût serveur sur le marché actuel d'hébergement, et de réaliser une économie de 11,3 % par an.

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes demande à l'Assemblée Générale de l'autoriser à passer ce marché dans les conditions qui seront énoncées.

M. LE PRESIDENT : Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Quorum : 59
Votants : 97

Voix pour : 95
Voix contre : 0
Abstentions : 2

Extrait certifié conforme
le 24 mars 2021



Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes
Philippe GUERAND

